

ACCIDENT

27 juin 2007 - planeur immatriculé F-CHLZ

Evénement :	collision avec des arbres lors de la finale.
Causes identifiées :	☐ analyse erronée de la situation météorologique, ☐ décision tardive de revenir sur l'aérodrome, ☐ obstination à rejoindre l'aérodrome.

Conséquences et dommages : fortement endommagé.

Aéronef : planeur Centrair 101 A « Pégase », finesse maximum : 40.

Date et heure : mercredi 27 juin 2007 à 17 h 40.

Exploitant : club.

Lieu : Pujaut (30).

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 59 ans, VV de septembre 2006, 74 heures de vol dont 47 heures sur type, 11 heures dont 10 sur type dans les trois mois précédents et 5 minutes dans les 24 heures précédentes.

Conditions météorologiques : AD Avignon Caumont, situé à 8 NM au nord-ouest du site de l'accident : vent 300° à 030° / 10 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 2 200 m, température 24 °C, QNH 1012 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle au treuil en piste 35 R non revêtue de l'aérodrome d'Avignon Pujaut à 17 h 35. Il explique qu'il atteint une hauteur de 420 mètres à la verticale de l'aérodrome. Il se dirige sous le vent vers des pentes situées au sud de l'aérodrome où il a observé, avant de décoller, que des planeurs bénéficiaient des ascendances dynamiques générées par le vent du nord. Pendant cette phase de vol, le taux de descente est de - 3 m/s. Le planeur est à une hauteur d'environ 150 mètres par rapport à l'aérodrome lorsqu'il arrive à proximité des pentes, distantes de deux kilomètres de l'aérodrome. Le pilote ne parvient pas à trouver d'ascendances et décide de revenir vers l'aérodrome. Jugeant sa hauteur faible, il modifie sa trajectoire pour tenter d'atterrir dans l'enceinte de l'aérodrome. A cent mètres de hauteur, alors qu'il est à une distance d'environ un kilomètre du seuil de piste 35 R, il constate qu'il est soumis à un fort vent de face. Il adopte une vitesse de 120 km/h pour passer une haie de cyprès, située

à 300 mètres du seuil de la piste 35 L. Il dirige le planeur vers une trouée dans la haie puis cabre jusqu'à environ 30° pour éviter les arbres hauts de six à huit mètres. Le planeur, heurte la haie, retombe vers l'arrière puis s'immobilise.

Un pilote de planeur, en vol au moment de l'accident, indique que le vent avait tourné au nord-ouest et ne générait plus d'ascendance sur les pentes situées au sud de l'aérodrome peu de temps avant que le planeur F-CHLZ ne décolle. Il ajoute qu'un champ de blé fauché, propice à un atterrissage en campagne, était situé à une cinquantaine de mètres à gauche du lieu de l'accident.

Le pilote n'avait pas abordé la formation pour les vols en campagne. Il n'avait pas pratiqué les exercices de recherche de zone de posé en campagne.

Il ajoute qu'il avait treuillé plusieurs planeurs pendant l'après-midi. Il désirait voler à son tour.

